



CONSEIL MUNICIPAL
22 SEPTEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2022-254

L'an deux mille vingt-deux, le 22 septembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 15 septembre 2022 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, Mme Anaïs SABATINI, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Chantal GOMBERT, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sébastien MENARD

=====

Hommages publics - Dénominations de nouvelles voies de la Ville

M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

En raison du développement urbain de notre ville, il convient de procéder à l'attribution de noms de voies pour de nouveaux espaces de voirie dans divers lotissements.

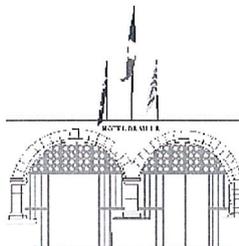
Lotissement TERRA ROSA

(annexe 1)

Dans le secteur sud, un lotissement va voir le jour à proximité de la rue François BROUSSAIS, le lotissement TERRA ROSA. Ce lotissement composé d'une dizaine de parcelles sera desservi par une voie en impasse. Lors de sa réunion du 21 juin dernier, la Commission des Hommages Publics en cohérence avec le choix du thème attribué au secteur (domaine médical), a proposé de dénommer cette impasse comme suit :

En français : **Impasse des Apothicaires**

En catalan : **Carreró dels Apotecaris**



Lotissement LES ALLEES DU MAS CANTEROUX

(annexe 2)

Face au lotissement pré-cité, le lotissement les ALLEES DU MAS CANTEROUX est en cours de réalisation. Ce lotissement, en continuité du lotissement Coteaux Albera, verra ses parcelles desservies par le prolongement de la rue Francis MONTANE, la Commission des Hommages Publics valide le prolongement de la dénomination rue Francis MONTANE pour cet axe.

En français : **Rue Docteur Francis MONTANE (1939 – 2013) Pneumologue Allergologue**

En catalan : **Doctor Fransec MONTANE (1939 – 2013) Pneumòleg Al.lergòleg**

Lotissement LES FLORENTINES

(annexe 3)

Sur le secteur Ouest, le lotissement les FLORENTINES se compose de lots desservis par une voie en impasse. Afin de faciliter l'attribution d'adresses individuelles conformes à chacun de ces lots, il est proposé de dénommer cette voie. La Commission des Hommages Publics propose d'opter pour une dénomination en cohérence avec le nom du lotissement

En français : **Impasse des Florentines**

En catalan : **Carreró de les Florentines**

Lotissement en impasse avenue d'Espagne

(annexe 4)

Sur l'avenue d'Espagne un groupe d'habitations émerge. Les habitants s'attribuent, par erreur, un numérotage depuis la rue de la Briqueterie, (voie inaccessible depuis ces parcelles) ce qui engendre des difficultés de localisation et de distribution. Il est donc nécessaire de définir un nom pour cette impasse, afin d'être en mesure d'attribuer des adresses conformes à ces nouvelles habitations.

La commission des hommages publics réunie le 21 juin 2022 propose la dénomination suivante :

En français : **Impasse du Flamenco**

En catalan : **Carreró de les Flamenc**

Lotissement MAS ROCA II

(annexe 5)

Sur le secteur Est de la Ville le lotissement MAS ROCA II, continue son extension. Une voie est en cours de livraison et doit être dénommée. Conformément au choix du thème adopté pour les précédentes dénominations de voies du lotissement (personnalités locales) la Commission des Hommages Publics propose d'honorer Joan FONT fondateur du « Cinéma Castillet » pour cette voie.

En français : **Rue Joan FONT (1884 – 1977)**

En catalan : **Carrer Joan FONT (1884 – 1977)**

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver les dénominations dans les termes ci-dessus énoncés,
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OÙ cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

55 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20220922-16198-DE-J-J

Accusé reçu le :

Affiché le : 04 OCT 2022

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué

